

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M23-004699

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule :	3535	Société :	RAM
<input type="checkbox"/> Actif	<input checked="" type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre :	SALIH Ahmed
Nom & Prénom :		11/04/57	
Date de naissance :		Adresse :	
Tél. :		Total des frais engagés : 4199 Dhs	

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :	Dr. NAOUR Oumaima Cardiologue 257, Av Abachouïb Doukkali 1er étage, N°1, Hay El Farah Casablanca - Tél: 05 22 20 45 45
Date de consultation :	11 / 09 / 2023
Nom et prénom du malade :	Benamaghaz Khadija
Lien de parenté :	<input type="checkbox"/> Lui-même <input checked="" type="checkbox"/> Conjoint <input type="checkbox"/> Enfant
Nature de la maladie :	Angor de repas
Affection longue durée ou chronique :	<input type="checkbox"/> ALD <input type="checkbox"/> ALC
Pathologie :	Pathologie : 18 SEP. 2023
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :	
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.	

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA Le : 11 / 09 / 2023

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
11/09/2023	cs, ECG		300.00	Dr. NAOUR Oumaima Cardiologue 257, Av Aba Chouaib Doukkali 1er étage, N°1, Hay El Farah Casablanca - Tel: 05 22 80 10 15
16/09/2023	S.G.			Dr. NAOUR Oumaima Cardiologue 257, Av Aba Chouaib Doukkali 1er étage, N°1, Hay El Farah Casablanca - Tel: 05 22 80 10 15

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
DR NAOUR OUMAIMA	11/09/23	489,90
DR NAOUR OUMAIMA	16/09/23	238.00

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
DR NAOUR OUMAIMA			

AUXILIAIRES MEDICAUX

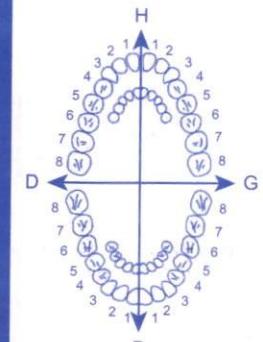
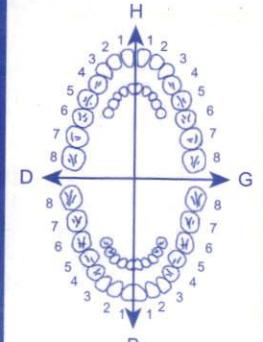
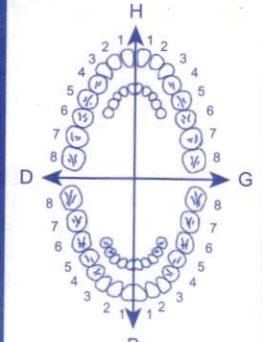
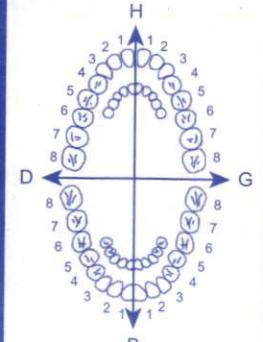
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

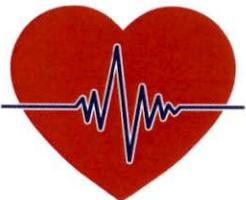
Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	CCEFFICIENT DES TRAVAUX
				
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU CCEFFICIENT MASTICATOIRE			MONTANTS DES SOINS
	H	25533412	21433552	
D	00000000	00000000	G	
00000000	00000000	B		
35533411	11433553			
[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession				DATE DU DEVIS
	H	25533412	21433552	
D	00000000	00000000	G	
00000000	00000000	B		
35533411	11433553			
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU CCEFFICIENT MASTICATOIRE			DATE DE L'EXECUTION
	H	25533412	21433552	
D	00000000	00000000	G	
00000000	00000000	B		
35533411	11433553			

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



خريجة كلية الطب و الصيدلية بالدار البيضاء
حاصلة على دبلوم فحص القلب بالصدى من جامعة روان - فرنسا
طبيبة داخلية سابقاً بالمستشفى الجامعي ابن رشد - الدار البيضاء
طبيبة سابقاً بالمستشفى الجامعي بنانسي - فرنسا

Casablanca le : 16/09/2023

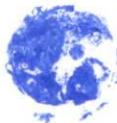
Mme Benamghar Khadija

1) Regat 20 mg =

238.00

PPV : 238DH00
PER : 03/25
LOT : M1031-1

III de 03 mois



Dr. NAOUR Oumaima
Cardiologue
257, Av Aba Chouaib Doukkali
1er étage, N°1, Hay El Farah
Casablanca - Tel: 05 22 80 10 15

STE PHARMA HAMZA
CASABLANCA
Lots. Haj fatah Bde 6 N° 3 Lot. 64
Casablanca - Tél: 0522 93 10 28

257، شارع أبي شعيب الدكالي، الطابق الأول، شقة رقم 1، حي الفرج (بجانب صيدلية الفرج) الفداء - مرس السلطان - الدار البيضاء
257, Bd Aba Chouaib Doukkali, 1^{er} étage, N°1 Hay El Farah (à côté de pharmacie El Farah) El Fida - Mers sultan, Casablanca

Tél : 05 22 80 10 15 - Urgence : 06 69 45 46 02 - E-mail : oumaima.naour@gmail.com



